

LA DEMARCHE EN 7 ÉTAPES

- 1) Définir les horaires de l'activité avec la municipalité et contactez votre comité de volley FFVB.
- 2) Assemblée générale constitutive de l'association (statuts, tarifs,...).
- 3) Déclaration de votre association en préfecture.
- 4) Ouvrir un compte bancaire.
- 5) Affiliation à la Fédération Française de Volley-ball.
- 6) Faites la promotion de votre association (flyers, affiches, écoles, collèges, lycées,...).
- 7) Engagez vos équipes dans les formules de jeu que vous souhaitez et AMUSEZ-VOUS

FFVB STORE
La boutique officielle de la FFVB

PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ LE COMITÉ :

COMITÉ DRÔME - ARDÈCHE
de la Fédération Française de Volley-ball:

Maison des bénévoles et du sport
71 rue Latécoère
26000 Valence

TEL: 04-75-75-47-97

Courriel :
volley2607@yahoo.fr

Site internet:
www.volley2607.fr

VOUS AIMEZ LE VOLLEY-BALL ?



CRÉEZ VOTRE

CLUB



Fédération Française de Volley-ball

17 rue Georges Clémenceau

94 607 CHOISY LE ROI Cedex

www.ffvb.fr



Les clés de la réussite

UNE ENVIE DE JOUER

DES RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

UN GYMNASE SUR VOTRE TERRITOIRE

PARTICIPATION
À LA VIE LOCALE

UN DESIR DE CRÉER ENSEMBLE

DES ÉLUS PRÊTS À VOUS AIDER

VOTRE COMITÉ FÉDÉRAL DÉPARTEMENTAL VOUS OFFRE :

À CONTACTER ÉGALEMENT :

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Installations sportives.
- Salles de réunion.
- Siège social.
- Subventions municipales.
- Éducateurs sportifs

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

- Centre de ressources et d'information du bénévole.

- Un conseil permanent de proximité.
- La mise en réseau des clubs du territoire.
- Des aides diverses, notamment dans la mise à disposition:
 - o De cadres techniques.
 - o De matériels.
 - o De formations.
 - o D'aides financières.
- D'un suivi administratif régulier.
- Des formules de jeu adaptées pour tous vos adhérents.



L'ÉTAT PEUT VOUS AIDER :

- Statuts et déclaration de création à la préfecture.
- Conseils.
- Subventions (CNDS)

